

Image not found or type unknown



Mon ex veut me donnait moins que la pension établie

Par **MARINAROGER**, le **23/04/2008** à **19:36**

mon ex est moi sommes séparés depuis 2006, le tribunal de grande instance a statué sur une pension alimentaire de 300 euros.rnmon ex a refait sa vie et il a decrete que dorénavant il me donnerait que 200 euros et mettrait 100 euros sur un compte pour notre fils. Je ne suis pas d'accord car j'eleve seul mon fils.rna til le droit? et que dois-je faire si il fait cela.